

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Travaux de rénovation de la route du SIPES et du giratoire de l'Energie à Kembs Loechlé

4. Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Codes CPV	Libellé des codes CPV
45233140-2	Travaux routiers

5. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	70 %
2	Valeur technique de l'offre	30 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°23-120839 du 30/08/2023.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

COLAS FRANCE
35 rue de l'écluse
68120 PFASTATT

Montant des prestations :

Pour un montant total simulé de 119 804,50 € HT, tel qu'il ressort du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) complété par le candidat.

Date d'attribution du marché : Mercredi 4 octobre 2023



8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Lundi 2 octobre 2023

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Vendredi 6 octobre 2023

